

# Éducation aux médias et à l'information

Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)  
Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 NOR : MENE1526483A arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015 MENESR - DGESCO MAF 1

## En cycle 3 (Introduction aux programmes)

L'éducation aux médias et à l'information mise en place depuis le cycle 2 permet de familiariser les élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir. Ils sont conduits à développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et, de manière plus générale, l'autonomie de la pensée. **Pour la classe de 6ème, les professeurs peuvent consulter la partie « Éducation aux médias et à l'information » du programme de cycle 4.**

## En cycle 4 (Introduction aux programmes)

Dans une société marquée par l'abondance des informations, les élèves apprennent à devenir des usagers des médias et d'Internet conscients de leurs droits et devoirs et maîtrisant leur identité numérique, à identifier et évaluer, en faisant preuve d'esprit critique, les sources d'information à travers la connaissance plus approfondie d'un univers médiatique et documentaire en constante évolution. Ils utilisent des outils qui leur permettent d'être efficaces dans leurs recherches. Mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent exige aussi des élèves qu'ils s'inscrivent dans le temps long de l'histoire. C'est ainsi qu'ils sont davantage confrontés à la dimension historique des savoirs mais aussi aux défis technologiques, sociétaux et environnementaux du monde d'aujourd'hui. Il s'agit pour eux de comprendre ce monde afin de pouvoir décider et agir de façon responsable et critique à l'échelle des situations du quotidien et plus tard à une échelle plus large, en tant que citoyens.

## Programmes de l'EMI en cycle 4

L'éducation aux médias et à l'information, présente dans tous les champs du savoir transmis aux élèves, est prise en charge par tous les enseignements. Tous les professeurs, dont les professeurs documentalistes, veillent collectivement à ce que les enseignements dispensés en cycle 4 assurent à chaque élève :

- une première connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI<sup>e</sup> siècle ;
- une maîtrise progressive de sa démarche d'information, de documentation ;
- un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion.

Il s'agit de faire accéder les élèves à une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique. Quelques connaissances sur l'histoire de l'écrit, des différentes étapes de sa diffusion et de ses supports mettent en perspective sa place dans la société contemporaine.

Les élèves sont formés à une lecture critique et distanciée des contenus et des formes médiatiques. Ils sont incités à s'informer suffisamment, notamment par une lecture régulière de la presse en français et en langues vivantes, ainsi qu'à produire et diffuser eux-mêmes de l'information.

L'acquisition des compétences de l'éducation aux médias et à l'information est mise en œuvre tout au long du cycle, notamment dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ; chaque compétence présentée ici peut être réinvestie d'une année à l'autre selon les projets.

Compétences travaillées	Domaines du socle
<b>Utiliser les médias et les informations de manière autonome</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser des dictionnaires et encyclopédies sur tous supports.</li><li>• Utiliser des documents de vulgarisation scientifique.</li><li>• Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information.</li><li>• Avoir connaissance du fonds d'ouvrages en langue étrangère ou régionale disponible au CDI et les utiliser régulièrement.</li><li>• Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.</li><li>• Utiliser les genres et les outils d'information à disposition adaptés à ses recherches.</li><li>• Découvrir comment l'information est indexée et hiérarchisée, comprendre les principaux termes techniques associés.</li><li>• Exploiter les modes d'organisation de l'information dans un corpus documentaire (clés du livre documentaire, rubriquage d'un périodique, arborescence d'un site).</li><li>• Classer ses propres documents sur sa tablette, son espace personnel, au collège ou chez soi sur des applications mobiles ou dans le « nuage ». Organiser des portefeuilles thématiques.</li><li>• Acquérir une méthode de recherche exploratoire d'informations et de leur exploitation par l'utilisation avancée des moteurs de recherche.</li><li>• Adopter progressivement une démarche raisonnée dans la recherche d'informations.</li></ul>	2
<b>Exploiter l'information de manière raisonnée</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.</li><li>• S'entraîner à distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique grâce à des indices textuels ou paratextuels et à la validation de la source.</li><li>• Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique.</li><li>• Découvrir des représentations du monde véhiculées par les médias.</li><li>• S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.</li></ul>	1,3, 5
<b>Utiliser les médias de manière responsable</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques.</li><li>• Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public.</li><li>• Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux.</li><li>• Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique.</li><li>• S'initier à la déontologie des journalistes.</li></ul>	3
<b>Produire, communiquer, partager des informations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser les plates formes collaboratives numériques pour coopérer avec les autres.</li><li>• Participer à une production coopérative multimédia en prenant en compte les destinataires.</li><li>• S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une communauté d'utilisateurs dans ou hors de l'établissement qui respecte droit et éthique de l'information.</li><li>• Développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique.</li><li>• Distinguer la citation du plagiat.</li><li>• Distinguer la simple collecte d'informations de la structuration des connaissances.</li></ul>	1

# L'Éducation aux médias et à l'information et le Socle commun

Les objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun en lien avec l'éducation aux médias et à l'information.

## Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (JO du 2 avril 2015 ; BOEN n°17 du 23 avril 2015)

### Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

#### *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit*

Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il [l'élève] lit, il combine avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de sa lecture

#### *Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques*

Il [l'élève] lit des plans, se repère sur des cartes

Il connaît les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques

### Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

#### *Organisation du travail personnel*

L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

#### *Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information*

L'élève connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses différents supports

Il comprend les modes de production et le rôle de l'image

Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur Internet

Il apprend à confronter différentes sources

[L'élève apprend] à évaluer la validité des contenus

Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme

Il les [informations collectées] met en relation pour construire ses connaissances

L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler

Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information

Il développe une culture numérique.

Il identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et Web) et en connaît la nature

Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage

#### *Outils numériques pour échanger et communiquer*

L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres

Il sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur

L'élève utilise les espaces collaboratifs

[L'élève] apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres

Il comprend la différence entre sphères publique et privée

Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse

### Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

#### *La règle et le droit*

Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme (notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948)

#### *Réflexion et discernement*

L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes

Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation

L'élève vérifie la validité d'une information

[L'élève] distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif

Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres

Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté

### Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

#### *Démarches scientifiques*

L'élève sait mener une démarche d'investigation

Pour cela, il décrit et questionne ses observations

Il prélève, organise et traite l'information utile

[L'élève] analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...)

[L'élève] rend compte de sa démarche

### Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

#### *Invention, élaboration, production*

[L'élève] imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques